



Le Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

JYLD/LB/138871

SGEN-CFDT
Monsieur Luc SAVATIER
SUD-EDUCATION
Monsieur Olivier CUZON
SE-UNSA
Monsieur Tanguy JOUAULT

Rennes, le 16 FEV. 2016

Messieurs,

Votre courrier du 6 janvier dernier relatif aux annonces récentes du Recteur concernant les options breton/gallo dans les collèges a retenu toute mon attention et je vous en remercie.

Je vous informe que je viens de saisir Monsieur Quéré en lui demandant de bien vouloir réunir rapidement le comité de suivi de la convention spécifique afin d'évoquer cette question du maintien des options des langues régionales dans les collèges, sur la base d'une évaluation prévisionnelle de l'impact de la réforme du collège sur les langues régionales.

Soyez assurés de ma volonté et de celle de ma Vice-présidente, Lena Louarn, de poursuivre, sans relâche, notre investissement en faveur de la transmission de la langue bretonne.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, **Messieurs**, à l'expression de mes salutations les meilleures.



Jean-Yves LE DRIAN

